L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 14 MAI 1892.

M. Randolph Natili.

Nous avons eu hier l'excellente surprise de la visite de M. Randolph Natili, arrivé de Baton Rouge, où il séjournera durant toute la session législative, afin d'y veiller aux intérêts du "South ern Pacific, Morgan Line", dont il est l'un des représentants les plus populaires, les plus courtois, les plus autorisés.

Nous sommes toujours heureux de serrer la main à notre vieil ami, mais cette fois plus que jamais, puisqu'il relève d'une grave maladie dont, par bonheur, aucune trace ne reste.

L'Association des Professeurs.

Nous avons en maintes fois l'occasion de nous occuper de l'Association de Bienfaisance des Professeurs, et de dire la mission qu'elle s'est donnée. Mission qu'on ne saurait trop louer, tant elle est féconde en résultats heureux pour une classe de travailleurs honorables, sympathiques, intéressants entre tous.

L'enseignement est tâche épouvante entre toutes; le professeur est l'un des facteurs les plus importants, les plus considérables de la société, telle qu'elle est constituée. Et cependant le plus souvent ce labeur immense est rétribué d'une façon mesquine, dérisoire aussi.

Il arrivera même et cela trop fréquemment aussi que cette piètre rétribution, piètre comme elle est, se fait longtemps attendre.

Et dans ces cas le maître qui vit de sa seule place, est obligé de recourir aux expédients, afin de subvenir aux premiers besoins des siens et de lui-même. Il se met alors entre les mains des escompteurs et vous savez qu'une fois entré dans ce dangereux engrenage, malaisé est d'en sortir.

Ce fait se produit plus spécialement dans les rangs des Professeurs de nos Ecoles les plus maltraitées peut-être qui soient aux Etats-Unis. Là les délais dans les paiements sont d'une scandaleuse fréquence; l'on pourrait presqu'affirmer qu'il n'est pas dans ce groupe, à la Nouvelle-Orléans, un seul professeur auquel ne soit pas dû un arriéré relativement élevé.

Eu ces conditions de petits appointements, de longues intermittences, de moneux retards dans le réglement, la situation d'un professeur est remplie d'inquiétudes; les économies, toujours difficiles, se font à peu près impossibles, et quand maladie, chômage survviennent la position est des plus tendues, des plus pénibles.

Ce fait pour porter quelqu'atténuation à ce mal que l'Association dont nous parlons, s'est fondée. Elle est comme une compagnie d'assurance mutuelle; par le moyen de l'union et de quotité régulières, elle peut parer, en certaine mesure, aux durées éventualités.

Ou le compromet néanmoins ces quotités, nécessairement modiques, ne suffiraient point à remplir l'objet; donc il fallait songer à se créer d'autres ressources; d'autant mieux que nos chambres législatives s'en tiennent toujours, jusqu'ici, à des allocations, absolument insuffisantes pour nos Ecoles.

Cette autre voie de ressources on l'a trouvée dans des fêtes annuelles; et le patronage accordé à celles qui déjà ont eu lieu, permet d'espérer que ce mode sera une aide sérieuse, permanente aussi. C'est ainsi que chaque année, à peu près à pareille époque, l'Association de Bienfaisance organise quelque festival de nature à activer encore la libéralité très reconnue du public de la Nouvelle-Orléans.

Assurément la générosité trouve sa récompense en elle-même, par les heureux que l'on fait, que l'on sait faire : pourtant il est bon aussi de l'aviver par l'attrait d'une fête.

L'Association de Bienfaisance des Professeurs nous adresse une lettre par laquelle elle nous apprend que la fête de 1892 est fixée à la semaine prochaine. Un comité d'organisation s'est promptement mis en campagne; il a fait choix du Grunewald Hall et a décidé qu'il y aurait trois soirées, 19, 20, 21 mai et que, ce dernier jour, il y aurait aussi matinée.

Nous n'avons pas sous les yeux le ou les programmes de ces quatre divisions; cependant déjà nous en savons assez pour pouvoir affirmer au public que les dames et demoiselles organisatrices seront fidèles à elles-mêmes, c'est-à-dire, offriront un bel ensemble à cette foule de visiteurs sur lesquels elles comptent.

Il y aura, par exemple, des tours à la façon des jongleurs japonais; de la voltige, de la gymnastique, exécutés par le Young Men's Gymnastic Club; une opérette : *The Tyrolean Queen*, dont les rôles sont confiés à des amateurs; une partie chorégraphique où figureront des enfants; du chant; des tableaux vivants, etc., etc.

A chacune des soirées la danse aura ses droits, cela est entendu; et enfin des Kiosques improvisés seront tenus par de jeunes femmes et jeunes filles qui fourniront à leur clientèle—nombreuse, nous l'espérons bien—des rafraîchissements aux prix les plus modiques.

On nous dit que les billets (50 cents et moitié prix pour enfants) se placent abondamment.

Le Bureau de cette Association est ainsi composé: Mlle R. Chevallié, présidente; Mme Ducatel, 1ère vice-présidente; Mlle M. Oliver, seconde vice-présidente; Mlle Marion Brown, secrétaire; Mlle Charlotte Sinart, secrétaire aux finances; Mlle L. Wilder, trésorière; Mlle E. O'Conbur, sous-trésorière.

VENTE IMPORTANTE.—Nous rappelons au public qu'aujourd'hui a lieu l'importante vente de la Propriété Sepoy, sise rue Royale 212, entre les rues Dumaine et St Philippe, l'une des plus spacieuses, des mieux aérées et des plus élégantes résidences du Second District. L'adjudication se fera par l'entremise de MM. Robinson et Underwood, à la Bourse des encanteurs, 72-75 rue St Charles, à midi. Voir aux pages d'annonces pour les détails.

—Il y aura aujourd'hui, à 2 heures, une réunion annuelle, la seconde, du Woman's Exchange, Story Building, coin des rues du Camp et Commune.

QUE VEUT DIRE CELA ?

Au cours du dernier mois, les immenses affaires de la King's Royal Germetuer Co. ont augmenté de plus de moitié; et des ordres considérables lui viennent de partout. Le 20 février, J. L. Lyon & Cie, de la Nouvelle-Orléans lui ont donné une commande qu'elle ont payée comptant, de sept mille deux cents bouteilles à livrer de suite.

Cela veut dire:

1. Que lorsque des hommes comme le général Longstreet, le Général Turner, le Gouverneur Hubbard, le Colonel Avery, le Rév. W. G. E. Cunningham, le Rév. T. B. Hawthorne, et le Rév. Sam Jones font l'eloai d'une médecine et en parlent de la façon la plus favorable, le peuple les croit.

2. Que le Germetuer a fait tout ce que ces gens ardents amis ont déclaré qu'il ferait.

3. Que le remède a triomphé de la Grippe, du Rhumatisme, de la Dyspepsie, de la débilité Nerveuse, de l'Insomnie, des affections de reins, de l'asthme, des maux d'tête, des catarrhes dans tous les cas où l'essai en a été fait.

4. Que la découverte du Germetuer est la plus précieuse contribution de ce siècle à la science médicale.

Comme médecine de printemps, il n'a pas d'égal; il fortifie l'estomac, facilite la digestion, tonifie le système, et ainsi donne santé et bonheur. Sous ce rapport nul remède ne lui peut être comparé.

Le Germetuer n'est pas un nauséabond composé; mais aussi agréable à boire qu'un verre de limonade. Le malade l'aime et attend anxieusement l'heure de le prendre.

A vendre $1.00 la bouteille chez tous les pharmaciens.

—FABRIQUÉ PAR—

King's Royal Germetuer Co.,

ATLANTA, GEO.

Succession de Jean Canaté.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 84 888—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dit jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Jean Canaté administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

B. A. LUMINAIS,
Greffier.

12 mai—13 17 21

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 14 mai 1892—Indications : Pour la Louisiane.— Temps beau précédé de légères averses dans la partie nord.

Température du 13 mai 1892.

Thermomètre de E. A. L. CLAUDEL, Opticiens, No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin.....	90	24
Midi.....	90	29
3 P. M.....	80	29
6 P. M.....	84	26

MARIAGES NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé, pendant les dernières 24 heures.

Mariages.

Benjamin Franklin à Mlle Lunenie Reed.
John Carter à Mlle Maggie Robertson.
Henry L. Stentz à Mlle Julia Doubling.
Henry J. Brauer à Mlle Katie Cashoue.

Naissances.

Mme Octave Roger, une fille.
Mme John G. McCulloch, une fille.
Mme W. J. Bennett, un garçon.
Mme Camille Rasenjaud, une fille.
Mme Robert Casey, une fille.

Décès

Mlle Sophie Rousseau, 22 ans, 220 1/2 rue Bienville.
Nancy Jones, 65 ans, 361 rue nord Robertson.
Archie Sulvely, 3 mois, 119 rue Berlin.
Jennie R. Owen, 13 ans, 67 rue E. planade.
William Pratt, 38 ans, 482 rue Decatur.
Jacob Fick, 20 ans, 95 rue Marais.
Soph. Fuchs, 3 mois, coin des rues Toulouse et Villars.
John Call, 54 ans, 97 1/2 rue Enghien.
Mme Veuve Elva Connell, 80 ans, 366 rue sud Rampart.
L. Felix Bergeron, 4 ans, 282 rue Ursulines.
Sarah A. Conner, 72 ans, Washington, D. C.

E. DESCHAMPS

EXECUTE A LA PRISON DE PAROISSE.

L'histoire du condamné, sa vie, son crime, sa mort, son testament.

Détails de l'exécution.

L'autopsie révèle qu'il n'était pas fou !

La peine de mort est une des plus pénibles nécessités que l'humanité ait été obligée de s'imposer pour la protection de la société, aussi est-ce toujours à regret que celle-ci y a recours, lorsque de temps à autre le triste devoir de rayer de la grande liste un de ses membres, le vient inévitable.

De nouveau, elle vient de faire justice, et une fois de plus le sinistre appareil qui a déjà envoyé tant de condamnés dans l'inconnu, a fonctionné hier pour Deschamps, dans la cour de la prison de paroisse.

Etienne Deschamps, l'assassin de la petite Juliette Dietsch n'est plus, il a expié son crime et payé sa dette à la société outragée.

C'est à la fois une bien triste et bien curieuse histoire, que celle de la vie de cet homme, de son crime, de sa détention.

Né en France, il y a 62 ans, il habita longtemps Paris, où il eut l'occasion d'assister à des conférences sur le magnétisme et l'hypnotisme, dont l'étude prit pour lui tant d'attrait, qu'il s'y livra presque exclusivement.

Il acheta des traités sur les sciences occultes, des ouvrages sur le mesmérisme, et se bourra le cerveau de leurs enseignements, lorsque un jour, son esprit aventurier conçut le projet d'un voyage en Amérique, le pays des oncles à héritage, et plein de l'espoir d'y faire lui aussi fortune, il s'embarqua pour la Louisiane, emportant, comme base de sa future richesse, assez peu d'argent, ses idées sur l'hypnotisme qui préoccupait toujours son esprit, et juste assez de connaissances de la science du dentiste pour exercer comme arracheur de dents et mériter le titre de charlatan.

Armé de ce léger bagage, il arriva à la Nouvelle-Orléans, où il ne fit qu'une courte halte, puis il alla dans les paroisses, en qualité de dentiste, faire une assez longue tournée à la suite de laquelle il reparut à la Nouvelle Orléans avec le titre de *docteur* qui lui donnait une certaine autorité pour exercer sa profession.

Le Dr Deschamps, dentiste, s'établit dans le quartier français et fréquenta exclusivement ses compatriotes, les rencontrant dans les auberges ou leur donnant rendez vous au Square Jackson, où bien souvent on le voyait le soir entamer avec eux son thème favori, le magnétisme, ou discuter les questions sociales. Ses propos bizarres, ses saillies, sa parole tranchante, et l'assurance avec laquelle il entamait et discutait un peu tous les sujets, en imposèrent à son entourage et quelques-uns, même, ne doutaient pas de sa science.

On l'appela bientôt M. le Docteur, tout court, et dans le cercle de ses connaissances, on lui conflait volontiers sa mâchoire. Il vivait ainsi, fort modestement, du produit de l'extraction de quelques molaires françaises, sans voir se dessiner à l'horizon la fortune rêvée, lorsque arriva de France à la Nouvelle-Orléans, une famille, composée du père, M. Dietsch, de sa mère et de deux petites filles dont l'aînée avait une douzaine d'années et l'autre 5 ans à peine. L'une s'appelait Juliette, la seconde Laurence.

Pour leur malheur commun, ces deux hommes se rencontrèrent dans une auberge du quartier français où tous deux prenaient pension, et bientôt s'établit entre eux une certaine intimité. Deschamps, dont l'abord n'était point désagréable, gagna par ses manières et son âge, la confiance et le respect de la famille Dietsch dont il devint un visiteur assidu, et le soir c'étaient d'agréables conversations où l'on s'entretenait du pays. Cependant, cet intérieur n'était pas gai pour les deux fillettes, et les jours s'écoulaient pour elles monotones, entre un père obligé de les sacrifier à son travail et une grand mère affaiblie par la maladie

Deschamps en fit un jour la remarque à M. Dietsch et lui proposa de se constituer le gardien de ces enfants, et d'égayer leur solitude par la promenade. M. Dietsch et sa mère ne virent aucun obstacle à ce que cet homme de 59 ans, qui eut pu être le grand-père des petites filles, s'en constituât le protecteur; ils acceptèrent son offre, et à la grande joie des enfants, commencèrent d'agréables sorties, qui se renouvelaient presque chaque jour.

Mais M. le docteur n'avait pas toujours le temps ou le désir d'aller se promener, et ces jours là il emmenait Juliette et Laurence chez lui, rue St-Pierre, dans un appartement du premier étage, aux murs enfumés, dont l'ameublement plus que modeste et le désordre qui y régnait toujours, étaient plutôt faits pour inspirer la tristesse. Et cependant les enfants s'y plaisaient, elles y retournaient toujours avec joie.

M. Dietsch ne s'opposa pas à ces visites, mais elles portèrent un moment ombrage à la grand'mère qui finit par partager la confiance de son fils, et il autorisa même Deschamps, à la demande de celui-ci, à se servir de Juliette comme sujet, dans ses expériences hypnotiques. Cette vie dura quelques mois lorsque un jour, jour tristement mémorable, la petite Laurence apporta à sa famille la fatale nouvelle.

C'était le 30 janvier 1889. Comme de coutume, les enfants s'étaient rendues chez Deschamps pour y passer la journée, mais à l'heure où elles avaient l'habitude de rentrer à la maison, Laurence y revint seule et annonça à son père que Juliette était restée enfermée avec Deschamps qui allait se tuer.

La police, prévenue, enfonça la porte et trouva sans vêtements, sur le lit, Juliette et le docteur.

L'une était morte : l'autre, blessé de plusieurs coups de poignon à la poitrine, et sous l'influence d'une forte dose de chloroforme qu'il avait absorbée, fut transporté à l'hôpital. Il survécut, fut enfermé à la prison de paroisse, où de nouveau il tenta vainement de se suicider, en sautant d'un balcon dans une cour, et à la suite d'une minutieuse enquête qui révéla qu'il avait indiguement abusé de Juliette et l'avait tuée par des inhalations de chloroforme, il fut traduit pour meurtre, devant la cour criminelle.

Le crime causa une grande commotion dans la ville, le procès fit sensation, et longtemps on commenta l'affaire Deschamps qui devait devenir plus célèbre encore par des complications ultérieures.

Le jury rapporta un verdict de culpabilité, et le juge Marr prononça la sentence de mort. Mais son exécution pour une foule de causes, fut indéfiniment retardée. Comme cela s'est vu souvent, sans qu'on en puisse expliquer la cause, plusieurs personnes, des femmes même, malgré la nature du crime, furent prêtes pour le condamné d'une grande sympathie, et se dévouèrent aussitôt la mission de le sauver.

Le seul moyen, était de rejeter sur le compte de la folie son abominable crime, et vite on proclama de tous côtés que Deschamps était fou. Cette assertion trouva ses adhérents et ses contradicteurs, et cette controverse donna le jour à deux brochures, l'une écrite en faveur du condamné, par le Dr. Hava; l'autre, rédigée par le coroner Lemonnier, qui niait l'existence de la folie chez le prisonnier. Lecture fut même donnée de ce dernier travail, au Congrès international médico-légal, réuni le 4 juin 1889, à New York.

Chose étrange, on ne songea pas à cette époque, à faire examiner l'état mental de Deschamps, alors que le résultat de cet examen pouvait avoir tant d'importance au moment où le jugement venant d'être porté en appel et cassé par la Cour Suprême, une dernière chance était offerte au prisonnier.

Ce second procès fut suivi aussi avec beaucoup d'intérêt.

Il s'agissait de prouver, pour sauver la tête de l'accusé, que sa victime avait succombé au cours d'une expérience nécessitant l'usage du chloroforme et qu'il ne l'avait pas tuée intentionnellement.

Les dépositions de la sœur de Juliette, témoin de tout ce qui s'était passé dans cette chambre, prouvèrent une telle insistance de la part de l'accusé à renouveler les compresses de chloroforme, son témoignage fut si précis et si accablant, que pour la seconde fois, le verdict du jury porta le terrible mot,

"COUPABLE !"

Pendant les quelques jours qui suivirent, le condamné reçut de nombreux visiteurs qui devinrent de plus en plus rares, et bientôt le silence se fit complet autour de cette affaire. Deschamps, comme oublié attendit des mois et des mois que le gouverneur fixât la date fatale, et il commençait à prendre espoir d'échapper au gibet, lorsque fut arrêté le jour de sa mort.

Une première fois, il fut soustrait au bourreau par une surete qui lui fut envoyé la veille de l'exécution, et plusieurs longs mois s'écoulèrent encore avant que le Bureau de pardon, devant lequel devait être portée la question de la commutation de peine, s'assemblât. A la suite d'une série de résolutions, une décision défavorable au condamné fut rendue, et le Board refusa aussi d'intervenir en faveur d'un autre condamné, voisin de cellule de Deschamps, Philippe Baker.

Le gouverneur décida qu'ils seraient pendus ensemble le 22 avril 1892. Dans l'intervalle qui précéda cette date, une pétition fut envoyée au Bureau de Pardons en faveur de Deschamps, et huit médecins se constituant en commission obtinrent l'autorisation d'examiner l'état mental du condamné. Une semaine y fut consacrée, au bout de laquelle le Bureau de Pardons reçut un rapport lui annonçant que Deschamps était fou, et expliquant les causes et la nature de sa folie.

Cependant, le 22 avril était arrivé sans apporter aucun changement au sort du prisonnier, et les deux hommes ne comptaient déjà plus que les minutes qu'il leur restait à vivre, lorsque Deschamps, une seconde fois, fut sauvé par un surcis, et Baker fit seul le grand trajet.

La population murmura; elle voulait que justice fut faite, et une dernière fois toutes les influences furent mises en activité pour sauver la tête du vieux français, mais toute tentative devait rester vaine, et avant que le Board eut pu se réunir, un de ses 3 membres, le juge Marr, disparut, laissant 2 collègues d'opinion différente, M. Jeffries et M. Rogers, ce dernier jeune homme actif pendant lesquels la plus grande activité fut déployée pour retrouver le juge, on perdit toute espoir d'éclaircir le mystère de sa disparition qui fit sensation dans la communauté.

Le sort de Deschamps était désormais entre les mains d'un seul homme, le lieutenant-gouverneur Jeffries qui en se rallianta à l'opinion de son collègue, M. Rogers pouvait sauver le condamné.

Un instant il en eut l'idée et la manifesta même par écrit, mais l'opinion publique, implacable, criait toujours vengeance; Baker avait été pendu, il fallait que le *old frenchman* allât le rejoindre. A cette puissante et redoutable voix, M. Jeffries céda, et l'acte d'un rapport portant la signature d'une majorité, pour la troisième fois, le devoir incomba au gouverneur de fixer la date de l'exécution.

Il a choisi pour celle-ci le vendredi 13 mai, et le prisonnier en a été informé.

Cette fois, il a bien perdu tout espoir, toutes les influences ont été mises en œuvre en sa faveur, et il ne peut plus se faire illusion, c'est le 13 mai que finira sa misérable existence. Huit jours l'en séparent encore, pendant lesquels il se montre alternativement violent, abattu, désespéré. De moins en moins il consent à recevoir les visiteurs et à leur parler; il a surtout horreur des reporters qu'il ne veut voir à aucun prix.

Enfin le dernier jour arrivé, *vendredi* 13 mai, jour néfaste, date funeste, du plus beau mois de l'année, on tout result à la vie, on tout la fait aimer, et c'est à ce moment, par une de ces jouvrées idéales de printemps, qu'il est, lui, pauvre infortuné, condamné à la quitter.

Le moment venu de faire sa dernière veillée, contrairement à l'usage des autres condamnés, il refuse de se rendre à la chapelle, exprime la volonté de rester dans sa cellule et de s'endormir de bonne heure, et chose étrange, il s'endort du sommeil d'un homme que ne hanterait aucune préoccupation.

A 1 heure du matin, il se réveille en instant pour demander une tisonnade à ses gardiens, et se rendort après l'avoir absorbée.

Ce sommeil se prolonge jusqu'à 4 heures et à son réveil s'adressant au député shérif White qui avait passé la nuit avec lui, il s'écrie : "Voilà une vilaine journée pour moi !" il s'étire, se lève, sort sur la galerie, et après avoir contemplé pendant quelques instants le ciel étoilé il ajoute : "Le temps est magnifique !" puis rentrant dans sa cellule, il s'y promène en tous sens, la tête baissée sous le poids de sombres pensées.

A 6 heures, il s'habille, et du haut de la galerie, regarde sortir les autres prisonniers de leurs cellules pour se rendre dans la cour. A 7 h. 30, il reçoit la visite du R. P. Le Blanc, auquel il fait bon accueil, et entame avec lui la conversation, sans vouloir consentir à se rendre à la chapelle. A 8 heures, un déjeûner composé de 2 œufs sur le plat, beurre et café, lui est servi.

Il le fait disparaître avec appétit, et tandis qu'il en savoure les dernières bouchées, il reçoit la visite de deux de ses amis auxquels il avoue n'avoir pas encore perdu tout espoir, et leur demande si le service télégraphique entre la Nouvelle-Orléans et Baton-Rouge n'est pas interrompu. Il semble attendre quelque bonne nouvelle de ce côté.

A 9 heures, M. Villeré lui apporte de nouveaux vêtements, une veste en alpaca, un pantalon noir à carreaux, une chemise blanche, une cravate noire et des chaussettes neuves. Mais, haussant les épaules, Deschamps lui fait observer que les vêtements qu'il porte sont bien assez beaux pour mourir. Cependant M. Villeré insiste. "Deschamps," dit-il: voilà 3 ans que vous êtes ici, et j'ai toujours été bon avec vous. Je veux que vous mettiez ces vêtements et veniez à la chapelle." "Eh bien," répond Deschamps, "si cela peut vous faire plaisir je le ferai, mais je veux que vous me promettiez de jouir les reporters à l'écart."

Et sur la promesse du Shérif, Deschamps s'habille et va entendre la messe, à laquelle assistent aussi les prisonniers blancs et de couleur.

Après la messe, Deschamps rentre précipitamment dans sa cellule et se met à causer avec ses gardiens, sans paraître se soucier de l'animation qui règne dans la prison du bruit qui s'y fait.

On ne saurait imaginer ce effet rien de plus triste que ce va-et-vient et ce fracas qui accompagnent toujours les préparatifs d'une exécution. A la voix des différents chefs qui de droite et de gauche donnent des ordres, se mêle, retentissant dans les, couloirs le bruit des pas des visiteurs qui admis par faveur à assister à l'exécution, s'en font une joie, et y prennent par des éclats de voix et des rires bruyants où parfois de temps à autre comme le son du triangle dans un orchestre, le tintement lugubre des grosses clefs des geôliers.

Au dehors, ce sont d'autres scènes, toujours les mêmes à peu près, et par conséquent toujours répugnantes.

De bonne heure, quelques personnes se sont assemblées sur la promenade qui fait face à la prison; et à mesure comme l'heure approche, d'autres se groupent autours d'elles, formant bientôt un nombreux assemblage où se confondent hommes et femmes, blancs et noirs.

Ce qui les attire ?

D'abord, l'espoir généralement déçu de pénétrer dans la prison, celui d'entrevoir par les fenêtres de la chapelle l'homme qui va mourir, enfin, le désir d'entendre la chute de la trappe, et la curiosité de voir sortir le cercueil de celui à qui de longs jours encore eussent été réservés peut-être, si la justice n'y est mis si abruptement fin.

Aux fenêtres et sur les toits, se sont encore d'autres curieux que s'effraient pas les rayons brûlants du soleil.

Depuis le matin, ils sont là, groupés dans une tourelle qui domine les toits et de laquelle plongeant leurs regards dans la cour de la prison de paroisse, ils contemplent l'échafaud qui est comme un avant-goût du spectacle qu'ils se promettent.

Tandis que partout règne l'anxiété et la fièvre de l'attente, le malheureux condamné retiré dans sa cellule, compte les instants qui le séparent de la mort et fait appel à toute la force de sa volonté pour faire bonne contenance au moment suprême.

Vite, trop vite, il arrive, il est arrivé. Les aiguilles qui se hâtent sur les cadrans des horloges, viennent de se réunir, il est midi, l'heure à laquelle la justice peut disposer de la vie du condamné.. Et de toutes parts, dans la ville le sifflement des machines et le tintement des horloges, sonnent comme le glas funèbre du pauvre prisonnier.

A ce moment, on forme le jury, et les quinze personnes qui doivent selon la loi assister à l'exécution sont amenées à la cellule. Deschamps, appelé au dehors, écoute, visiblement ému, la lecture de sa sentence, et lorsqu'elle est terminée, il s'écrie avec animation, presque avec colère, montrant le docteur Lemonnier : "Messieurs, vous allez exécuter un innocent; l'assassin le voilà, c'est Lemonnier." Pendant qu'on l'emmène à travers les couloirs, il répète à tous ceux qu'il rencontre la même phrase jusqu'au moment où il arrive à l'échafaud.

Il est alors conduit dans une cellule voisine où l'on a coutume de réciter les prières des morts. Il se montre très attentif aux paroles du prêtre qui l'accompagne et demande à rester seul avec lui. Au bout de quelques instants un député-shérif est appelé et Deschamps lui dicte quelques lignes qu'il confie au R. P. Leblanc.

Après une confession assez longue, Deschamps sort de la cellule à 1 heure 5. Quelques pas à peine le séparent de l'échafaud, vers lequel il se dirige d'un pas ferme, mais visiblement ému.

A 1 h. 7, après avoir baisé le crucifix et s'être fait attacher bras et jambes, il prend place sur la plateforme, et durant cette minute suprême, le cœur bat plus vite dans les poitrines, on attent avec émotion que la....

Crac !!.

Le craquement sinistre attendu d'une seconde à l'autre s'est fait entendre, la trappe s'est dérobée sous le condamné, et au bout de la corde, il se débat dans les dernières convulsions.

Quelques contractions nerveuses agitent son corps, et alentour les médecins suivent les progrès de la mort.

Tombé à 1 h. 09, 10,55 minutes plus tard, son pouls ne battait plus que 30 pulsations, et il respirait 5 fois par minute, avec des contractions de la poitrine très marquées.

Le pouls a cessé de battre entre 15 et 16 minutes après la pendaison, et la corde a été coupée au bout de 32 minutes.

Le procès-verbal de l'exécution a été immédiatement signé par les membres du jury, ainsi composé :

MM. C. McCarthy, C. Harris, A. Watermann, H. Eichhorn, E. Kernan, H. Wilken, W. C. Little, H. Ricau, L. Haulard, Drs P. Archinard, Von Seydewitz, Maylie, Scherck, Ayo, Thigpen.

Lorsque la corde a été coupée, elle a été distribuée par morceaux aux nombreuses personnes qui en ont demandé, et le cadavre, étendu sur une table, a été mis à la disposition du sous coroner, Dr Archinard, qui a déclaré que le condamné avait succombé à la strangulation, ce qui avait rendu la mort plus lente et plus pénible.

Il a fait ensuite l'autopsie de la tête en présence d'une dizaine de médecins. Cette opération terminée, M. Lemonnier leur a demandé leur opinion et avec une parfaite unanimité, ils ont déclaré que le cerveau qu'ils venaient d'examiner ai ininstinuement était parfaitement sain et dans les conditions normales.

L'opinion du Dr Lemonnier, qui a constamment affirmé, en dépit de toutes les tentatives faites pour le faire changer d'opinion, que Deschamps était sain d'esprit, s'est donc trouvée confirmée par cette autopsie que l'on croyait au contraire devoir révéler des traces de lésion, cause de la prétendue folie du condamné.

Le corps n'ayant pas été réclamé, le Dr Lemonnier a fait envoyer du Police Jail un cercueil de sapin, et dans le wagon de charité, le char du pauvre et de l'abandonné, Etienne Deschamps a fait son dernier voyage à destination du "Potter's field."

Dans la journée, on a pris connaissance du testament, dont voici la teneur.

Etat de la Louisiane, ville de la Nouvelle Orléans, paroisse d'Orléans.

Pardevant moi, Théodule Boisson, notaire de la paroisse d'Orléans et de la ville de la Nouvelle-Orléans et résidant d'icelle, a comparu, en présence de MM. Henry Villeré, J. Villeré et G. Jodice, tous trois résidents de la ville et témoins compétents, Etienne Deschamps, lequel était enfermé à la prison de paroisse, où il m'a fait appeler pour me dicter sa dernière volonté. En la présence des susnommés, il m'a dicté le document suivant :

Mon nom est Etienne Deschamps. Je suis âgé de 62 ans. Je suis célibataire et n'ai pas d'enfants. Mon père et ma mère sont morts. J'ai 4 frères, Louis, Pierre, Jean et Marcel, et 1 sœur, qui habitent Paris et 3 sœurs qui sont en Italie : Marie est sœur de charité, Rose, épouse de M. Giquel, Joséphine, femme de M. Dernian. Je suis natif de Rennes. J'institue mes frères et sœurs légataires universels de ce peu de biens tout ce que je puis posséder à ma mort.

Je donne à M. Edgar White tous les effets qui se trouvent dans ma cellule, au Dr. Hava, mon cadavre, afin que l'autopsie en soit faite sous sa surveillance. Je lui donne aussi ma table d'anatomie, 3 de grandeur naturelle (1m. 80 cm.) et mon "Dorveand," ouvrage scientifique sur la parmacie, ainsi que tous mes autres livres.

Si quelques-uns de mon arrestation, je possédais 4 malles et un sac. Je me suis montré de $300 que j'engageai pour $35, chez M. Fischel, rue du Camp.

Je nomme le consul de France à la Nouvelle-Orléans mon exécuteur testamentaire afin de vendre mes biens, et annule par le présent tous les testaments antérieurs que je puis avoir fait.

Ce testament a été dicté par le testateur au notaire soussigné, qui l'a écrit en entier de sa main et il a été lu au dit testateur en présence des trois témoins susnommés.

Fait à la Prison de Paroisse ce 12 mai 1892.

Et au fil de quoi le testateur, les témoins et le notaire ont signé en présence des uns des autres.

GABRIEL VILLERÉ.
J. VILLERÉ.
JNO. J. JODICE.
THÉO. BOISSON, Notaire.

Le Printing Board.—La Législature, siégeant à Baton-Rouge, a élu hier les membres du "Printing Board", c'est-à-dire de la commission chargée de désigner les imprimeurs auxquels seront dévolus les travaux typographiques des deux Chambres et des, pour la Chambre des représentants, MM. J. Y Sanders, J. T. M. Hancock et L. C. Guidry, qui étaient appuyés par l'administration Foster; pour le Sénat, MM Womack et Currie.

Les Levées.—La situation reste à peu près la même, quant à la crue et à l'état des levées, mais la température est très défavorable. La pluie continue à tomber dans la région du Mississippi et la vallée du Missouri, ce qui compromet la solidité des levées et nous menace d'une crue plus accentuée dans le bas Mississippi.

La crevasse de Monsecour est fermée. Une des deux qui s'étaient déclarées à Harlem est réparée et jusqu'à présent on ne peut guère se plaindre, vu la hauteur du fleuve. En ville, les levées n'inspirent aucune crainte. L'eau passait par-dessus en certains endroits mais on a construit sur ces points, des talus qui la contiennent.

Voi.—Hier, à deux heures de l'après-midi, Walter Nicholls, un nègre demeurant au No 518 de la rue St Philippe, dormait sous le hangar au sucre, sur la Levée près de la rue Douane, quand un nègre inconnu s'est approché de lui et lui a volé une somme de $1.50. Jim McCann, un nègre demeurant au coin des rues South Peters et Lafayette, ayant aperçu le voleur, a essayé de lui faire rendre l'argent, mais l'inconnu l'a blessé d'un coup de bâton à la tête et a pris la fuite.

Accidents.—Un nommé John Jacques, âgé de 48 ans, employé au Picayune New Mill a été blessé à la main droite, en enlaint une planche, à la scierie de M. Chalin, sur la levée au coin de la rue Milhandon.

Le blessé a été transporté à l'hôpital dans une voiture d'ambulance.

—Hier matin, à 6 heures 30, Henry Dorsey, un nègre de 39 ans, qui travaillait au Louisiana Cooperage Co., rue S.-Louis près Trémé, s'est blessé d'un coup de hache à la jambe droite. Après avoir reçu les soins des étudiants, Dorsey a été transporté chez lui, No 16 rue Flood.

Blessé.—A 5 heures de l'après-midi, Henry Kenner, un jeune homme de 25 ans, demeurant au No 28 de la rue Union, déchargeait une charrette au pied de la rue Foydras, quand il a été blessé à la jambe gauche. Il a reçu les soins des étudiants, après quoi on l'a transporté chez lui.

Mesures faites—Benjamin King, un nègre de 70 ans, demeurant rue 17me, est mort subitement hier matin à 7 heures.

FOR DYSPEPSIA,
Indigestion, and Stomach disorders, use BROWN'S IRON BITTERS.
All dealers keep it, $1 per bottle. Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

Echantillon gratuit de chocolat.—En adressant une carte postale à "MENIER", New-York, vous obtiendrez des échantillons de son délicieux chocolat importé avec indications pour le préparer, etc.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Vente de la collection de tableaux d'Alexandre Dumas.

Paris, 13 mai—La vente à l'encan de la collection de tableaux d'Alexandre Dumas a commencé hier à l'hôtel Drouot en présence d'un grand nombre de représentants du monde fashionable et artistique.

Un tableau de Meissonnier a été vendu $12,000; un tableau de Corot: Un dragon à cheval $8,000; le crépuscule de Corot $3,900; une étude de Lefèbre $5,000 et les costumes de Fromentin $3,500.

Plus de $80,000 ont été réalisées aujourd'hui. La vente se continuera pendant plusieurs semaines.

Nouvelles du Brésil.—Le Temps.

Paris, 13 mai—Une dépêche de Rio Janeiro au *Temps*, annonce qu'une majorité des membres du Congrès à une assemblée tenue préliminairement à la nouvelle session de ce corps, a décidé d'approuver les actes du gouvernement sans procéder à l'élection d'un président de la République. La dépêche ajoute que l'ordre règne à Matto Grosso.

Les artistes français à l'Exposition Colombienne de Chicago.

Paris, 13 mai—Depuis que la date de l'Exposition de Chicago a été décidée, les artistes français ont pris plus d'intérêt à celle-ci qu'aucune autre classe dans ce pays.

Le correspondant de la Presse Associée a récemment demandé aux principaux artistes ce qu'ils avaient l'intention d'envoyer à l'Exposition, et voilà ce que quelques-uns des sculpteurs et peintres ont répondu :

M. Bartholdi a dit : J'exposerai bien certainement, mais je n'ai pas encore décidé ce que j'enverrai.

Mme Leonie Bertaux, le sculpteur le plus distingué parmi les femmes a dit : J'enverrai deux ou trois de mes sculptures que j'ai exhibées à la Société Artistique des femmes, dont je suis la présidente. Le dit correspondant a ensuite demandé aux peintres d'exprimer leurs intentions.

M. Geromu qui est sculpteur et peintre aussi, a déclaré : Je ne pense rien envoyer d'ici, car aucun de mes tableaux est à ma disposition. Mais un grand nombre de mes créations sont en Amérique, et peut-être que ceux auxquels elles appartiennent les enverront.

M. Rochegrosse a dit en souriant : "J'enverrai une "Destruction de Babylone" qui a figuré au Salon de l'année dernière, si la modestie américaine le permet.

J'enverrai plusieurs tableaux, a dit M. Tony Robert Fleury.

M. Ferdinand Humbert a répondu : "Je ne puis dire encore si je pourrai envoyer quelque chose à Chicago, car mon travail ne m'en laisse guère le temps.

M. Auguste Fleming a dit : "L'Exposition est d'une importance considérable à tous les points de vue et j'enverrai plusieurs toiles."

M. Gabriel Ferrier a fait la réponse suivante : "J'ai un grad désir d'exposer à Chicago, afin d'exprimer de nouveau ma sympathie pour nos amis américains.

Mme Virginie Demont-Breton, qui est peut-être, après Rosa Bonheur, le peintre femme la mieux connue en France, a répondu : J'ai déjà beaucoup de tableaux aux Etats-Unis, et il est possible qu'on envo